

ETUDE RETROSPECTIVE DE L'ADEQUATION ENTRE LES RECOMMANDATIONS EMISES PAR LA HAUTE AUTORITE DE SANTE ET LES PRESCRIPTIONS MEDICALES DES SYSTEMES DE TRAITEMENT DES PLAIES PAR PRESSION NEGATIVE AU CHU DE BORDEAUX.



C. Morgat¹, S. Yani¹, C. Humaraut¹, I. Maachi¹, V. Philip¹.

1 : Pharmacie des Dispositifs Médicaux Stériles, Hôpital du Haut Lèveque, CHU Bordeaux

Introduction

Le CHU de Bordeaux utilise à l'heure actuelle deux systèmes de traitement des plaies par pression négative : VAC® et RENASYS®

L'HAS préconise une durée d'utilisation de trente jours renouvelable une fois pour des plaies aiguës en première intention (plaie traumatique non suturable, exérèse chirurgicale, désunion de plaie opératoire et laparotomie) ou chroniques (escarres stade III et IV, pied diabétique et ulcères veineux et mixtes) en deuxième intention.

Objectif

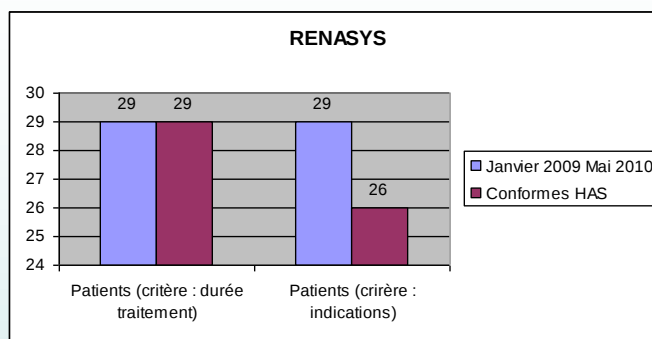
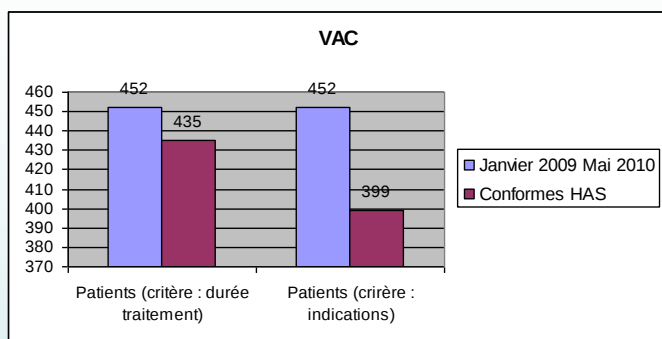
Le but de ce travail est donc d'évaluer le niveau de l'adéquation entre les recommandations émises par la Haute Autorité de Santé (HAS) et les indications médicales mentionnées sur les ordonnances de prescription.

Matériel et méthode

Cette étude rétrospective inclut tous les patients ayant bénéficié d'un traitement des plaies par pression négative entre le 1er janvier 2009 et le 31 mai 2010. Les critères de durée et d'indications sont confrontés aux recommandations de l'HAS.

Résultats

Durant la période de l'étude, 452 patients ont bénéficié du système VAC® et 29 du système RENASYS®. Concernant le système VAC®, 96%(n=435) des patients en ont bénéficié sur une durée inférieure à 60 jours et 88%(n=372) pour des indications correspondant à celles préconisées par l'HAS. Quant au système RENASYS®, la durée d'utilisation est inférieure à 60 jours pour tous les patients et 87% (n=26) ont des indications adéquates.



Discussion

Il apparaît que la durée d'utilisation des systèmes VAC® et RENASYS® respecte les préconisations de l'HAS. Par contre, au niveau des indications un effort reste nécessaire pour les deux systèmes. En effet, des indications hors celles recommandées sont rencontrées (gangrène gazeuse le plus souvent). Au vu de l'augmentation du nombre de patients traités par ces systèmes ces dernières années, le contrôle des indications au moment de la dispensation par le pharmacien reste nécessaire.

Conclusion

La nécessité de mettre en place un groupe de travail concernant les indications trouve ici toute sa justification pour rappeler le cadre d'utilisation des systèmes de traitements des plaies par pression négative recommandé par l'HAS.